



# Le Conseil de Vie Collégienne



## Qu'est-ce que c'est un Conseil de Vie Collégienne (CVC)? C'est pour toi !

Le CVC est une instance consultative composée d'élèves élus au suffrage universel direct par l'ensemble des collégiens. C'est un lieu de partage où l'on écoute votre point de vue porté par vos représentants. C'est pour des collégiens qui se préparent à la citoyenneté en agissant pour le bien-être de la collectivité et qui veulent s'investir dans le fonctionnement et l'organisation du collège.

En tant qu'élèves, vous êtes les premiers concernés par la vie au collège.

C'est un lieu de dialogue autour de vos propositions et suggestions.



Le CVC vous offre la possibilité de mettre en place des projets tout au long de l'année.

Vous bénéficiez des compétences professionnelles et pédagogiques des adultes membres du CVC.

### Tu veux monter des PROJETS

**PARTAGER**



**S'ENTRAIDER**



### ⇒ Composition du CVC :

- Le Principal préside la séance
- Des membres de la communauté éducative
- Les 10 membres élèves élus.



L'ensemble des élèves du collège peut se présenter aux élections du CVC.

### ⇒ Comment se présenter comme candidat?

Une fiche «acte de candidature pour le CVC» te sera remise à la suite des élections de délégués. Tu devras la remplir et la rendre au secrétariat au plus tard le vendredi 6 novembre 2020.